

# De l'approche patrimoniale à la gestion durable des forêts : l'entrée « biodiversité » comme nouveau canon d'appréhension du réel

par Chantal ASPE et Marie JACQUÉ

***L'intervention des sociologues lors de nos travaux de Foresterranée a permis de mettre en évidence la transformation du regard social sur les choses de la nature et particulièrement sur la biodiversité.***

***De tout temps les propriétaires forestiers se sont souciés de leur patrimoine, gérant leur forêt dans la perspective de sa durabilité.***

***Mais aujourd'hui, la justification de la durabilité tient à de nouvelles valeurs : fragilité, vulnérabilité, diversité et responsabilité.***

***On rejoint l'affectif et l'émotionnel, rationalisé par un nouveau discours scientifique qui conduit à la divulgation de nouvelles "bonnes pratiques" sylvicoles.***

Conformément aux grands principes développés lors de la Conférence sur l'environnement et le développement de Rio en 1992 et déclinés dans la Convention sur la diversité biologique, l'Etat français a engagé depuis 2006 un « Plan d'action forêt » visant à renforcer une gestion forestière durable respectueuse de la biodiversité. Ce programme fait suite à une série de conférences internationales : Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe à Lisbonne en 1998, Conférence de Vienne en 2003... dont un des objectifs était la mise en place d'indicateurs pour une gestion forestière durable. Les engagements français, réaffirmés lors de la tenue des Assises de la forêt en 2007/2008, visent à proposer un certain nombre de recommandations auprès des propriétaires forestiers pour garantir une gestion durable qui concilie objectifs économiques de production et protection de la biodiversité.

Depuis lors se multiplient les rencontres et les journées de formation destinées à tout gestionnaire de ces espaces, qu'ils soient propriétaires, représentants d'organismes de protection et/ou de gestion, associations, usagers...

Les thématiques développées se présentent sous une forme très pédagogique, organisées le plus souvent sur le terrain, et rappellent très fortement les programmes « d'éducation à l'environnement » proposés en général à un public plus jeune. Au-delà de l'application des

recommandations nationales et internationales, se joue ici le passage, voire la rupture, avec un mode d'appréhension de la nature, issu de la société agricole et rurale, construit sur une représentation dominante de la « nature-ressource », et qui pensait la forêt comme patrimoine devant être légué aux descendants, et/ou comme gisement d'activités productives (coupes, chasse, cueillette).

Nous examinerons les différentes valeurs qui s'imposent aujourd'hui dans les pratiques de gestion forestière, et leur mode de circulation à travers un ensemble d'actions d'éducation/formation qui s'adresse aussi bien à un public jeune qu'adulte, et porté par une argumentation scientifique qui s'appuie paradoxalement sur un registre émotionnel.

## La durabilité par la biodiversité, une nouvelle valeur centrale

Dans leur ouvrage « *Des hommes et des forêts* », R. LARRÈRE et O. NOUGARÈDE (1993) [1]<sup>1</sup> nous racontent combien les représentations sociales de la sylve ont été changeantes au cours du temps. Ces représentations conduisant à chaque époque à des formes d'exploitation et de protection diverses. Ce qui aboutit suivant les contextes socio-économiques à des défrichements ou au contraire des reboisements, à des évitements ou vénération, à des fréquentations courtoises ou romantiques versus des coupes franches et exploitation intensive.

Cette histoire mouvante des rapports des hommes aux forêts, analysée dans de nombreux écrits [2], nous conduit à deux types de réflexion :

– nos rapports et nos pratiques de nature sont liés à des formes de pensée, elles-mêmes guidées par un système de valeurs qui organisent les conduites et les comportements considérés comme légitimes à une époque donnée,

– les formes de gestion actuelles de la forêt oscillant entre protection et exploitation ne sont pas nouvelles en soi, mais sont actualisées par la prégnance contemporaine d'une nouvelle grille d'explication du réel, celle de l'écologie scientifique.

Depuis les travaux de Durkheim [3], les sociologues s'accordent généralement sur le fait que toute société s'organise autour d'une

« conscience collective », définie comme « *l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société* ». C'est dire que pour s'affirmer comme tel, toute société partage un ensemble de valeurs qui est transmis à l'enfant lors du processus de socialisation, d'abord dans la famille, ensuite à l'école puis en milieu professionnel. Ainsi les valeurs fondamentales d'une société, incarnées dans des institutions et transmises par l'éducation, s'organisent dans un système qui a une cohérence et une stabilité forte.

Ce que nous pensons être des vérités, ne sont en fait que valeurs traduites pour la plupart en normes, qui bien que présentées comme incontournables voire immuables, se transforment avec l'évolution des rapports sociaux. Ce qui pose la question du changement social. Comme il n'existe pas « une » théorie du changement social, chacune de ses causes supposées (le progrès technique, les conflits entre groupes sociaux, l'émergence de nouveaux systèmes de valeurs) jouent un rôle variable et plus ou moins important selon les circonstances.

L'entrée qui nous intéresse plus spécifiquement pour notre analyse est celle de la transformation du système de valeurs qui peut être présenté comme la logique qui sous-tend les comportements et organise les modes de vie. Nous ne considérons pas le système de valeurs comme déconnecté de la transformation des rapports sociaux, bien au contraire, mais nous concentrerons notre analyse sur les discours qui organisent aujourd'hui les conduites à tenir pour une « bonne gestion » de la forêt. Il nous semble en effet que l'enjeu contemporain ne consiste pas à régler des situations par l'adoption de normes, mais à défendre des positions par l'affirmation de valeurs, pour faire triompher une croyance. Nous analyserons donc ce que WEBER désigne comme la conduite de « *rationalité par rapport aux valeurs* », c'est-à-dire que le but et la finalité de l'action sont choisis en fonction du système de valeurs et l'individu essaie d'utiliser ensuite les moyens les plus adéquats pour optimiser sa décision. Ainsi nous verrons que la contrainte de l'argumentation ne se réduit pas à une discipline logique, elle est avant tout chargée de normativité éthique.

Le système de valeurs sur lequel repose aujourd'hui tout bon entendement des rapports homme/nature et qui construit l'idée de durabilité comme instrument de rationalisation des conduites, est organisé autour de

1 - Les références entre crochet renvoient à la bibliographie en fin d'article.

grands principes éthiques largement relayés dans les écrits scientifiques, les programmes politiques et les discours médiatiques. Nous en avons relevé cinq principaux :

- la nature est vulnérable et fragile,
- tous les êtres vivants, humains et non-humains ont une valeur en soi,
- la diversité des formes de vie est aussi une valeur en soi,
- les êtres humains doivent respecter les autres êtres vivants,
- la centralité des êtres humains leur confère le principe de responsabilité.

C'est autour de ces grands principes éthiques que se construit aujourd'hui le discours de gestion durable de la forêt dans lequel doit figurer au premier chef, la prise en compte de la biodiversité.

Après avoir été objet de contestation jusqu'aux années 1980, la question environnementale a été progressivement intégrée et institutionnalisée pour devenir aujourd'hui question incontournable qui conditionne aussi bien les politiques publiques internationales et nationales que nos pratiques quotidiennes [4]. Le processus de globalisation et de diffusion à l'ensemble du corps social est maintenant à l'œuvre. Comme nous l'avons indiqué précédemment, il s'agit donc de socialiser les individus en leur inculquant les nouvelles valeurs qui guideront leurs actions. Ce processus est conduit au travers de divers types « d'éducation », qui vont de la simple divulgation de discours (des formations politiques, déclarations officielles, prospectus institutionnels — ADEME, Agence de l'Eau, Directions déconcentrées de ministères, Collectivités territoriales...), à la mise en place de séances de formation destinées à toute catégorie d'âge et d'acteurs.

En ce qui concerne la gestion durable de la forêt, les démarches d'éducation à l'environnement impliquent un ensemble d'acteurs professionnels, institutionnels, associatifs qui vont s'attacher à relayer ce discours par la démonstration autour de pratiques concrètes. Ces structures deviennent les relais et les acteurs d'une redéfinition à la fois écologique, sociale et économique de l'espace forestier et accompagnent la diffusion et la généralisation d'un modèle de gestion au sein duquel la préservation de la biodiversité est présentée comme nouvelle entrée de grille d'analyse du réel. Le rôle joué par celle-ci devient ainsi explicatif des différentes fonctions de la forêt, y compris pour les représentants de la forêt privée :

« *Écologique : les défenses naturelles d'une forêt sont plus fortes quand la forêt est diversifiée. Chaque composante d'une forêt contribue à la santé et à la vitalité de l'écosystème tout entier. Économique : la biodiversité joue le rôle d'auxiliaire de culture pour le sylviculteur, en préservant de manière durable la forêt face aux aléas climatiques et biologiques. Elle est le support de revenus multiples : production de bois, chasse, cueillette, apiculture, tourisme... Social et culturel : les activités et les revenus diversifiés contribuent au maintien du tissu rural. Certaines espèces emblématiques (Grand tétras...) ou des pratiques ancestrales (cueillettes, gemmage...) contribuent à l'identité du territoire. Une forêt diversifiée contribue à un paysage de qualité.* »<sup>2</sup>

Le recours à l'entrée « biodiversité » s'appuie sur les cinq grands principes éthiques présentés précédemment. Parce que la forêt est vulnérable et fragile, il faut regarder différemment les différents éléments vivants qu'elle abrite (faune, flore mais aussi l'ensemble des micro-organismes), apprendre à les connaître ou admettre leur existence, même s'ils ne sont pas visibles à l'œil nu et les respecter puisque c'est à l'homme qu'incombe le principe de responsabilité.

## Fragilité et vulnérabilité comme justification de l'action

La campagne nationale d'éducation à l'environnement, « A l'école de la forêt », lancée par le ministère de l'Agriculture en 1990-1991 a participé de cette dynamique. Sa mise en œuvre, son déploiement et sa généralisation vont concerner dans un premier temps un public scolaire. « *Un gros effort reste à faire pour que le public acquière une vision claire de la forêt, de sa fragilité, et de ses divers intérêts imbriqués, économiques, écologiques, paysagers, sociaux. Le projet « à l'école de la forêt » concrétise cet effort auprès des classes d'âges les plus jeunes, qui seront les adultes de 2010.* » [5]

Dans les actions d'éducation à l'environnement destinées à un jeune public, la forêt est, en premier lieu, construite comme un espace fragile du fait de l'importance des équilibres écologiques qui la compose, et qui peut à tout moment être détruit si un des éléments disparaît. L'éducation à l'environnement mobilise pour ce faire les concepts de

2 - Association française de la propriété forestière, Biodiversité et forêts privées, Plaquette, 2008

l'écologie, sous une forme métaphorique, dont la finalité est le dévoilement des interactions, des interdépendances entre les éléments naturels. Au cours des animations et sorties en forêt, les jeux proposés ont un même objectif : montrer comment le lien devient fragile, incertain, formant un objet de compréhension en soi par les références aux notions d'équilibre ou de diversité, de complexité et d'instabilité. Les enfants sont par exemple invités à mimer la forêt. Certains les bras tendus en l'air représentent les arbres, d'autres, accroupis, imitent lapins et sangliers ou simulent les arbustes et champignons du sous-bois. Dans cette activité, la forêt devient un ensemble, composé d'êtres vivants interdépendants les uns des autres. Les différents jeux qui portent sur cette idée d'équilibre, de lien entre le tout et les parties, deviennent support à un discours sur l'instabilité et la fragilité de la relation. Par exemple, pour expliquer la chaîne alimentaire aux enfants, les éducateurs les invitent à former une ronde en s'asseyant sur les genoux de la personne qui est située derrière chacun et à servir de siège à celui qui est devant. Autre jeu, celui qui consiste à relier chaque enfant avec des ficelles pour former une chaîne alimentaire rebaptisée « toile de vie », l'animateur demande ensuite à un enfant de s'asseoir ou de partir. Il en résulte un déséquilibre global, par la rupture du lien qui le tenait aux autres. « *En fin d'activité, un élément perturbateur (l'adulte), tels une pollution chimique, le prélèvement d'une espèce (pêche)... arrive : une espèce (ou des espèces) sont affectées par cette perturbation. Elle disparaît du réseau et donc lâche la corde. Tous les éléments, qui étaient reliés à elle, disparaissent à leur tour et lâchent la corde : petit à petit, tout le réseau est démonté puisque dans un écosystème tout est lié* »<sup>3</sup>. Quel que soit le jeu, l'image produite par ces animations renvoie à la fragilité des liens : si un élément manque, si une ficelle se casse, c'est tout l'équilibre qui est rompu. La dynamique des interactions propres à un écosystème que recouvrent les concepts d'équilibre et de complexité n'est pas l'objet des actions d'éducation à l'environnement. En revanche, la portée de l'utilisation métaphorique de ces notions scientifiques est de véhiculer une représentation d'une nature fragile et vulnérable.

Cette grille de lecture est aussi mobilisée dans d'autres formes « d'éducation ». A travers un ensemble de discours, de documents

de communication, au cours de formations professionnelles, la mise en exergue de l'interdépendance des éléments d'un écosystème s'accompagne d'un argumentaire centré sur la vulnérabilité des équilibres naturels. Dans ce cadre, l'espace sylvicole est valorisé en tant qu'écosystème au sein duquel tous les éléments qui le composent jouent un rôle et ont une fonction. « *La protection des milieux ne peut se concevoir sans une bonne connaissance de sa forêt. Les lisières, mares, berges, sous-étage, bois morts et arbres à cavités méritent une attention particulière. Les sols compactés sont déstructurés durablement : l'alimentation des arbres est perturbée, l'enracinement superficiel rend le futur peuplement sensible au vent. Les travaux de dégagement ou de broyage en fin d'été laissent le temps à la faune et à la flore de se reproduire. Les espaces associés à la forêt (pelouses sèches, zones humides...) sont souvent d'une grande richesse biologique. Ces zones sont à protéger. Il faut éviter leur destruction lors de la mise en place des infrastructures, des cloisonnements* »<sup>4</sup>. Les formations proposées aux propriétaires et gestionnaires comportent différentes étapes : connaissances théoriques sur le fonctionnement de l'écosystème forestier, visites de terrain et observations, préconisations de gestion. Au cours de ces séances, les différentes tâches qui incombent à la gestion de la forêt sont présentées à travers un nouvel angle : celui de limiter la vulnérabilité des milieux forestiers. Un exemple de formation porte sur « *l'étude des stations forestières par la pratique* »<sup>5</sup>. L'objectif est d'analyser la station forestière, unité de base de la gestion, comme un ensemble complexe au sein duquel les différents éléments (le sol, le peuplement, la flore et la faune) sont en interactions. A partir de ce constat, est mis à jour le caractère vulnérable, fragile de certains éléments de cet écosystème (le sol, des espèces patrimoniales). Sont ensuite proposés des outils et techniques (choix des essences, entretien des sous-bois) qui permettent de limiter cette vulnérabilité en préservant l'équilibre de l'écosystème forestier.

La notion de vulnérabilité, avec son pendant la fragilité, relève de plusieurs registres sémantiques qui s'étendent de l'émotionnel à la rationalité scientifique. Quelque chose qui est fragile est potentiellement en danger et mérite attention et protection selon le système de valeurs judéo-chrétien. Notions de langage courant, elles ont pénétré progressivement les discours politique et médiatique. On parle alors de « vulnérabilité ou fragilité

3 - Fiche pédagogique, [http://lo.parvi.free.fr/IMG/pdf/J2jeu\\_evaluation.pdf](http://lo.parvi.free.fr/IMG/pdf/J2jeu_evaluation.pdf)

4 - Association française de la propriété forestière, *Op.cit*

5 - IDF / CNPF, Catalogue des formations, [http://www.foretriveefrancaise.com/data/info/311007-catalogue\\_2012.pdf](http://www.foretriveefrancaise.com/data/info/311007-catalogue_2012.pdf)

sociale », « vulnérabilité ou fragilité de certains publics », en même temps que certains quartiers se sont vus affublés du qualificatif de « sensibles ». La définition de base, à partir de laquelle l'OCDE construit des indicateurs statistiques, reprise de celle adoptée par les Nations unies en 1997, est la suivante : « *la vulnérabilité est un indicateur de mesure de l'impact potentiel d'une catastrophe... sur un groupe, une construction, une activité, un service ou une aire géographique en tenant compte de sa nature ou de sa localisation* »<sup>6</sup>.

Cette notion, qui n'est pas un concept, est pourtant utilisée de plus en plus dans les programmes de recherche et donc par les chercheurs eux-mêmes. Pour exemple, l'Agence nationale de la recherche a lancé depuis 2005, un premier grand appel à projet intitulé "Vulnérabilité : milieux, climat et sociétés"<sup>7</sup>. Il est notable à l'analyse des titres des projets retenus, que tout ou presque devient "vulnérable" : les croûtes biologiques, l'agriculture tropicale, les usagers de l'eau, les agrosystèmes, l'urbain...<sup>8</sup> Celui de 2007, centré sur les questions de vulnérabilité de l'environnement physique (rivages, des côtes et des forêts) vise « *à renforcer la production scientifique nationale, à engendrer des connaissances utiles pour l'action publique et à renforcer les capacités françaises dans les négociations internationales sur la thématique du changement global. Ce programme s'adresse aux équipes proposant de développer des recherches fondamentales ou partenariales sur la problématique de la vulnérabilité des compartiments essentiels de notre environnement, face au changement climatique et à la pression anthropique.* »<sup>9</sup>

L'analyse de notre « vulnérabilité » et celle de nos écosystèmes sont donc censées permettre produire des connaissances pour alimenter les négociations internationales. Le postulat étant qu'il y a bien fragilité « des compartiments essentiels de notre environnement », qu'il s'agit en quelque sorte de démontrer par la connaissance scientifique. Cette approche revêt l'allure d'un raisonnement tautologique puisque les projets retenus seront ceux qui répondent parfaitement à l'appel et pour la communauté scientifique, bénéficier d'un financement ANR correspond aujourd'hui aux critères de « l'excellence scientifique ». Si toutefois les résultats obtenus ne sont pas ceux escomptés, le rapport n'aura qu'une faible visibilité sociale.

Outre donc les actions de formation évoquées précédemment, indiquant clairement

leurs objectifs, il existe ainsi des formes moins visibles de divulgation du nouveau système de valeurs, qui sont loin d'être négligeables dans une période où le discours scientifique s'impose comme modèle explicatif de la réalité.

## Diversité des formes de vie et responsabilité humaine

L'autre registre sur lequel repose la construction du système de valeurs associé à l'idée de durabilité est celui du « principe de responsabilité » [6] de l'être humain vis-à-vis de l'ensemble du vivant. Indirectement cela signifie que « rien n'est naturel, tout est social ». Soit l'homme "perturbe", "érode", "détruit", soit au contraire il "défend", "protège", "conserve". Dans tous les cas, il est à la fois au centre du système terre et à la fois extérieur au reste du vivant. Il ne peut et ne doit pas rester sans rien faire. Il ne peut et ne doit pas laisser les éléments naturels à eux-mêmes. D'où la nécessité de "gérer" ce dont il a la responsabilité, soit parce qu'il en est propriétaire, usager ou tout simplement parce que les autres formes de vie sont en danger s'il n'intervient pas, mais avec bienveillance bien sûr.

À l'instar du glissement sémantique de la notion de vulnérabilité, apparaît aujourd'hui celui de « solidarité écologique » qui utilise là aussi une notion de langage courant associé au comportement humain à une interprétation plus large visant l'ensemble du vivant : « *La solidarité écologique est l'étroite interdépendance des êtres vivants, entre eux et avec les milieux naturels. Elle souligne la communauté de destin entre les humains, leurs sociétés et la nature. D'abord, cette solidarité est issue des faits scientifiques. Elle se construit objectivement autour des processus écologiques qui sous-tendent la diversité de la vie et la coévolution de nos sociétés et de la nature au travers des usages de l'espace et des ressources naturelles. Ensuite, la solidarité écologique se fonde sur la reconnaissance par les humains qu'ils font partie de la communauté du vivant. Elle traduit leur volonté de « vivre et devenir ensemble » avec les autres êtres vivants, jugeant de leurs actions selon leurs conséquences sur les composantes de cette communauté.* »<sup>10</sup>

La requalification de la nature comme vivante aboutit à une redéfinition de sa valeur. En effet, les différents éléments qui

6 - "Vulnerability is a measure of the extent to which a community, structure, service or geographical area is likely to be damaged or disrupted, on account of its nature or location, by the impact of a particular disaster hazard", Glossary of Environment Statistics, Studies in Methods, 1997, Series F- 67, N.-Y. : United Nations, <http://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=2886>

7 - cf <http://www.agence-nationale-recherche.fr/programmes-de-recherche/appel-detail/vulnerabilite-milieux-climat-et-societes-2008/>

8 - in <http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/aap/2008/finances/VMCS-resumes-2008.pdf>

9 - in <http://www.agence-nationale-recherche.fr/programmes-de-recherche/appel-detail/vulnerabilite-milieux-et-climat-2007/>

10 - in site web WWF, <http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/puisque-la-solidarite-ecologique-n-existe-pas-c-est-maintenant-qu-il-faut-l-inventer-!>

11 - Y. Arthus Bertrand, Biodiversité, comment l'expliquer aux enfants ? Présentation filmée d'une exposition pédagogique. <http://www.youtube.com/watch?v=7UjdFMBqIXU>

12 - [http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouv\\_chapA\\_p2\\_f1](http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouv_chapA_p2_f1)

13 - Livret "A l'école de la forêt", réalisé par les enfants des écoles de Digne, 1998

la composent ont de ce fait une valeur en soi et doivent être l'objet d'une conservation. La construction sociale de la nature opérée à travers la notion de biodiversité renforce ce principe en faisant de chaque élément du système écologique un objet d'attention dans la mesure où il concourt à sa diversité. La diffusion d'une représentation de la nature comme vivante implique donc d'en préserver la diversité. « *De fait, il n'y a pas de vie sans diversité : c'est une caractéristique intrinsèque du vivant* » [7].

Au cours des activités d'éducation à l'environnement destinées aux enfants, la mise en scène d'une nature vivante et diversifiée prend corps à travers des jeux utilisant les concepts de l'écologie. Il s'agit par exemple de leur montrer, par des jeux de cartes, des jeux collectifs ou des films pédagogiques que chaque milieu (les océans, la forêt) ne peut exister que parce qu'il est composé de nombreuses espèces qui ont chacune leur fonction et leur rôle et ont de ce fait une valeur en soi. La diffusion de cette représentation de la nature s'accompagne d'une redéfinition de la place et des responsabilités de l'homme. Dans ce cadre, les choses de la nature ne sont plus pensées au regard de leurs usages, de leur utilité pour les activités économiques et sociales, mais comme conditionnant la vie de l'espèce humaine. « L'homme » apparaît alors comme une espèce vivante parmi d'autres dont la survie dépend du maintien des équilibres naturels. « *La biodiversité c'est grâce à ça qu'on vit. C'est 100% de la biodiversité qui nous fournit de l'oxygène, 70% de l'oxygène que l'on respire vient de la mer et les 30% qui restent viennent des arbres. 100% de ce qu'on mange vient du vivant. Donc si on ne laisse pas de place au vivant autour de nous, on disparaîtra* »<sup>11</sup>.

Bien que la question de la diversité biologique reste un débat largement ouvert au sein de la communauté scientifique : « *Les avancées scientifiques ne soutiennent ni la vision catastrophiste selon laquelle la biosphère va s'effondrer suite à la perte de biodiversité, ni la vision optimiste selon laquelle la nature peut continuer à être spoliée sans conséquences pour les sociétés humaines.* » [8], la vulgarisation auprès d'un large public ou des professionnels, des résultats scientifiques, insiste sur un point : nous entrons dans une crise d'extinction de la biodiversité dont le facteur principal est la domination de l'homme. « *Depuis l'origine de la vie, voici 3,8 milliards d'années, la Terre a connu plu-*

*sieurs crises d'extinction dont la dernière – actuellement en cours – est liée à l'expansion de l'espèce humaine* »<sup>12</sup>.

Cette situation confère à l'homme des responsabilités nouvelles, devant déployer vis-à-vis des autres êtres vivants une attention particulière. Dans les documentaires et les animations proposés aux enfants, l'homme est présenté comme un élément de cet équilibre, qui est à la fois la source de déséquilibres et dysfonctionnements naturels, mais aussi celui qui peut par l'exercice de sa responsabilité préserver cet équilibre. La finalité des actions d'éducation à l'environnement est abordée comme formation citoyenne à cette nouvelle responsabilité.

Rendre l'individu responsable, c'est ainsi le mettre avant tout dans une situation de compréhension des équilibres naturels et du rôle que joue l'homme dans leur rupture lui permettant de porter un jugement sur son action et l'action des autres. A l'instar de la notion de patrimoine, l'acceptation actuelle de la responsabilité dans le traitement de la question environnementale est le résultat d'un renversement du sens juridique de cette notion [9]. La transformation actuelle du droit se caractérise par l'extension du principe de « responsabilité sans faute », au nom duquel une victime peut exiger réparation au regard des risques encourus, sans qu'il n'y ait de faute caractérisée permettant l'imputation d'une responsabilité. Ce changement « d'objet » de la responsabilité est pour Paul Ricoeur significatif d'un « élargissement tout à fait remarquable » de cette notion « *qui fait du vulnérable et du fragile, en tant que chose remise aux soins de l'agent, l'objet de sa responsabilité. Responsable de quoi, demandait-on ? Du fragile est-on tenté de répondre.* » [10]. La responsabilité n'est plus ici limitée aux actes passés, mais relève des « *effets potentiellement destructeurs de nos actes* » [10].

Cette responsabilité nouvelle vis-à-vis du vivant et du vulnérable sert aujourd'hui de guide à l'action et est présenté comme un nouveau cadre au sein duquel chacun doit repenser ses façons d'agir. Son apprentissage est décliné à travers un ensemble de gestes et de comportements à adopter. Lors des sorties en forêt il sera alors demandé aux enfants d'être soucieux de leur environnement, de respecter les lieux : « *ne rien arracher, ne pas faire de bruit, respecter les autres habitants de la forêt* ». C'est par ces actions qu'il est possible de conserver ce lien ténu qui relie « *l'homme à la nature* »<sup>13</sup>.

## Des valeurs porteuses d'une redéfinition des "bonnes pratiques" sylvicoles

Dans le domaine de la gestion forestière, ce nouveau cadre de pensée se diffuse et implique un jugement sur les formes d'exploitation actuelle des espaces boisés et la valorisation de nouvelles pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité. Les critères de préservation de la biodiversité deviennent des éléments de plus en plus incontournables pour les gestionnaires d'espaces forestiers comme pour les propriétaires privés. La valorisation de la biodiversité forestière est justifiée par ce souci du vivant, elle est aussi soutenue par des incitations réglementaires et financières<sup>14</sup> et est aujourd'hui réappropriée par le milieu forestier lui-même.

La forêt est présentée comme une des principales réserves de biodiversité du fait de la diversité des espèces qui y trouvent refuge et de ce fait elle demande à être gérée par l'homme en vue de sa protection : « *Les forêts sont des réservoirs de biodiversité tant par la variété des formes de vie qu'elles hébergent que par la présence d'espèces complètement inféodées aux milieux forestiers. La gestion forestière conditionne directement le maintien ou la perte d'espèces ainsi que la diversité génétique au sein des espèces. Enfin, la forêt joue aussi un rôle important par les milieux qui lui sont associés (landes, tourbières...) et par la place qu'elle occupe dans l'organisation du paysage écologique.* » [11].

La représentation d'une forêt source de biodiversité puise sa légitimité en référence aux connaissances scientifiques issues de l'écologie portées par le milieu scientifique et relayées par les associations de protection de la nature. Ces connaissances permettent de re-qualifier, à travers des catégorisations empruntées à l'écologie, le milieu sylvicole sous l'angle de sa valeur biologique et naturelle qui mérite autant attention que sa valeur productive et économique : « *Si la valeur du bois des forêts est inégale, leur biodiversité et les services sociaux et environnementaux qu'elles rendent sont en revanche un capital d'une extrême richesse* » [12].

La diversité biologique forestière est appréhendée à la fois comme le résultat de dynamiques en perpétuelle évolution, et en même temps comme devant faire l'objet d'une conservation. Bien que cette dyna-

mique soit un élément essentiel de l'approche scientifique de la diversité, le regard porté sur la forêt se « fige » par le recours à une catégorisation de l'espace forestier autour d'indicateurs clés. Le passage d'une représentation de la forêt comme « exploitée » à une « forêt vivante » résulte de l'application d'une catégorisation en trois temps : celui du constat (la forêt est riche mais), de la dramatisation (la biodiversité s'érode) et des possibles valorisations et solutions à mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité forestière. Que ce soit dans les ouvrages de vulgarisation scientifique, dans les outils d'aide à la gestion ou dans les documents produits par le milieu associatif, cette même grille de lecture de l'espace sylvicole est appliquée.

En premier lieu, l'espace forestier doit se caractériser par une diversité d'essences végétales, dont l'intérêt ne résulte plus uniquement de leur valeur productive ou cynégétique mais de la diversité d'habitats qu'elles peuvent fournir pour des insectes et petits mammifères. Un second élément qui fait la valeur écologique de la forêt est l'ancienneté de son peuplement. Dans ce cadre le regard se porte sur l'âge des arbres : ils doivent être gros, comporter des cavités importantes permettant d'accueillir une faune et une flore riches du point de vue écologique. « *Le cumul de gros bois, de vieux arbres et de bois morts d'essences variées est nécessaire à la biodiversité et plus d'1/3 des espèces forestières dépendent des stades âgés pour leur cycle biologique* » [13]. La qualité d'une forêt se mesure ainsi à son ancienneté à partir d'indicateurs précis : présence d'arbres morts sur pieds et au sol, diamètre des troncs, irrégularités des peuplements.

L'application de ces critères écologiques s'accompagne d'un discours qui vise à « naturaliser » les milieux forestiers. L'exemple du bois mort est à ce titre révélateur [14]. Celui-ci devient un témoin de la naturalité d'un espace boisé, alors qu'il peut être considéré par d'autres comme source de maladies et porteurs d'insectes ou de microorganismes néfastes aux autres peuplements. La reconnaissance du rôle fonctionnel des bois morts dans l'écosystème forestier a été le résultat d'une mobilisation des écologues forestiers et des associations de protection de la nature, en particulier du WWF. La multiplication des publications scientifiques entre 2004 et 2008 sur la relation observée entre bois morts et biodiversité forestière [15] trouve écho dans la diffusion de brochures, d'outils

14 - Dispositif d'Encouragement Fiscal à l'Investissement en forêt (DEFI), créé par la loi d'orientation du 9 juillet 2001 d'orientation sur la forêt, renforcé par de nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances de 2009 ; la Loi d'orientation n° 2001-602 du 9 juillet 2001 intègre au Plan simple de gestion de nouvelles prérogatives en matière de gestion durable de l'espace forestier.

15 - <http://www.wwf.fr/s-informer/nos-missions/forets/education-a-la-foret>

16 - Présentation de l'Indice de biodiversité potentielle, <http://www.foretprivee-francaise.com/lbp-a-telecharger-696129.html>

17 - Association Pro Silva, Les grands principes de la sylviculture Pro Silva, <http://www.prosilva.fr/>

pédagogiques permettant de sensibiliser et de placer au cœur du débat public sur la gestion des forêts l'enjeu écologique qu'ils représentent. En 2007, en collaboration avec les réserves naturelles de France, WWF mit au point un outil pédagogique, « Hector, l'arbre mort »<sup>15</sup>. Construit dans un « vrai tronc d'arbre », l'objectif de cet outil est de montrer la biodiversité présente dans un « vieil arbre ». Le déroulé des activités proposées vise à renverser la représentation a priori négative que l'on peut avoir sur la présence d'arbres morts en forêts en leur donnant une valeur et une place nouvelle au regard d'un enjeu de conservation de la diversité biologique.

L'institutionnalisation et la normalisation de ce modèle de protection de la forêt en fait aujourd'hui un modèle à l'aune duquel est mesurée et jugée la qualité des pratiques sylvicoles. Il en résulte une catégorisation des différentes formes de gestion forestière sur un gradient qui va de celles qui permettent le maintien d'une forêt « sauvage et naturelle » à celles qui concourent au maintien d'une biodiversité « ordinaire » permettant d'assurer la préservation des milieux sauvages.

La gestion de la forêt est aujourd'hui orientée vers cet idéal de naturalité par le maintien de l'ensemble des éléments vivants. Il amène un corps intermédiaire, de techniciens, de gestionnaires ou d'organisations professionnelles à se repositionner en fonction de ce nouvel impératif. Ces acteurs intermédiaires, par l'appropriation de ce discours participent à la redéfinition des pratiques sylvicoles comme moyen de valorisation de la biodiversité. Cette appropriation fonctionne aussi comme transformation du discours protectionniste, en le sortant des cadres purement scientifique et naturaliste au sein duquel il a émergé.

Par l'intermédiaire des organisations professionnelles, les propriétaires forestiers sont encouragés à développer des pratiques sylvicoles favorisant le maintien de la diversité du vivant. Le CNPF (Centre national de la propriété forestière), les CRPF (Centres régionaux de la propriété forestière), l'ONF (Office national des forêts), les associations de forestiers et les organismes de recherches comme l'IRSTEA et l'INRA, proposent une gamme d'outils et de guides « de bonnes pratiques » dans le cadre de formations destinées aussi bien aux techniciens forestiers des collectivités, aux gestionnaires d'espaces protégés, qu'aux propriétaires privés. A l'instar des actions de sensibilisation et d'éducation

à l'environnement, les milieux professionnels forestiers deviennent des vecteurs de diffusion de bonnes pratiques environnementales et des nouvelles valeurs qui leur sont liées.

La diffusion de ces bonnes pratiques passe en premier lieu par les outils de gestion existants. Par exemple, la réalisation du Plan simple de gestion, document obligatoire pour tout propriétaire d'une superficie supérieure à 25 ha, permet une sensibilisation du propriétaire aux enjeux de préservation de la biodiversité. Cet outil créé en 1963, est un document réglementaire et technique qui permet à la fois de conserver des informations légales sur la propriété forestière, de recueillir des données sur les peuplements et la structure de la propriété, et de prévoir les coupes et les aménagements. Aujourd'hui de nombreuses formations sont proposées aux propriétaires privés pour les accompagner dans la rédaction de ce plan simple de gestion. Au cours de ces formations, le propriétaire est invité à réaliser un diagnostic permettant d'évaluer le potentiel en termes de biodiversité de son espace sylvicole. Celui-ci est mesuré à partir d'un indice, une note obtenue au regard de 10 indicateurs. L'indice de biodiversité potentielle (IBP), mis au point par l'IDF et l'INRA, sert de guide à la lecture du paysage forestier et doit amener à reconsidérer sa gestion<sup>16</sup>.

Les formations organisées pour mettre en œuvre l'IBP ou pour valoriser les formes de gestion favorables à la biodiversité peuvent s'appuyer sur une comparaison des modes de gestion. Pour exemple, les sorties de terrain organisées par l'association Pro Silva suivent cette logique. Après une présentation des principes théoriques de la « *sylviculture continue, irrégulière et proche de la nature* »<sup>17</sup> que défend cette association, l'objectif de la formation a pour but de montrer l'effet de deux types de gestion sur le milieu forestier, en valorisant les modes d'intervention sylvicoles favorables à la biodiversité. Ces sorties peuvent s'accompagner d'exercices pratiques de martelage en orientant le regard sur des arbres à fort potentiel à la fois du point de vue écologique mais aussi économique. Ces intermédiaires vont aussi en partie transformer le discours protectionniste sur la biodiversité en le remplaçant au regard des valeurs et des pratiques propres au monde forestier.

En effet, au cours des formations, la hiérarchisation des critères de biodiversité peut se modifier, et les indicateurs retenus sont ceux qui semblent le plus proches des pratiques sylvicoles actuelles. Ainsi, l'applica-



tion concrète de l'IBP se limite majoritairement à trois domaines : la diversité des peuplements et le choix des essences, le type de coupes et l'entretien des sous-bois. Ces domaines sont ceux de la gestion forestière traditionnelle patrimoniale visant au maintien du capital forestier, à son entretien au regard des formes de sa fréquentation et de son utilisation, et à la valeur économique de la plantation. Le discours sur la biodiversité est ainsi retravaillé et transformé dans sa diffusion auprès des professionnels.

La mise en œuvre d'un modèle durable de gestion forestière n'est pas récente, il a même été constant dans les préoccupations des forestiers de Louis XIV à nos jours. Mais, les différentes étapes de sa constitution ont suivi l'intégration des enjeux écologiques dans les pratiques sylvicoles, réponses à la mise en œuvre des politiques nationales et internationales environnementales contemporaines. Cependant, si les organisations professionnelles forestières se font aujourd'hui les intermédiaires de ces impératifs et normes de gestion, elles participent aussi de leurs redéfinitions en les intégrant dans des formes plus traditionnelles de gestion forestière au sein desquelles l'approche patrimoniale prédomine.

Mis à part un petit pourcentage de propriétaires forestiers qui se désintéressent de leur bien pour des raisons d'éloignement, de difficultés d'exploitation, ou de morcellement de propriétés, la plupart d'entre eux, qu'ils soient privés ou publics, s'est toujours soucieuse du devenir de leur forêt [16]. Si la « démarche patrimoniale » est née dans le milieu forestier [17] (pour ensuite s'étendre à l'ensemble des objets environnementaux), ce n'est certes pas un hasard, car l'arbre planté demande nécessairement une projection dans l'avenir et une analyse en terme de prospective. L'idée de « durabilité » n'est donc pas étrangère au milieu forestier et peut être tout à fait acceptable. En revanche, la transformation contemporaine tient aux termes de sa justification. Au centre de celle-ci apparaissent aujourd'hui de nouvelles valeurs qui conditionnent un autre regard et de nouvelles pratiques, elles ont pour noms, fragilité, vulnérabilité, diversité et responsabilité. Le registre sémantique contemporain utilisé pour la gestion des forêts délaisse progressivement le répertoire de l'économique (production, rentabilité, exploitation, marché) pour rejoindre celui de l'affectif et de l'émotionnel, rationalisé par une argumentation scientifique, qui participe de la rupture

idéologique sociétale plus large du « bon usage de la nature » [18], corrélé à la mise en place d'une nouvelle philosophie de l'environnement.

**C.A., M.J.**

## Bibliographie

- [1] R. Larrère, O. Nougarede, *Des hommes et des forêts*, Découvertes Gallimard, 1993
- [2] A. Corvol, *L'homme au bois. Histoire des relations de l'homme et de la forêt du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Ed Fayard, 1987 ; J. Brosse, *L'aventure des forêts en Occident : de la Préhistoire à nos jours*, Ed J.C Lattes, 2000 ; M. Chalvet, *Une histoire de la forêt*, Ed du Seuil, 2011
- [3] E. Durkheim, *De la division du travail social*, 1893, Ed P.U.F, 1967
- [4] C. Aspe, M. Jacqué, *Environnement et société. Une analyse sociologique de la question environnementale*, Ed MSH/Quae, Col Natures Sociales, 2012
- [5] H. Daburon, A l'école de la forêt: une action de formation en classes primaires, in A. Corvol, C. Dugas de la Boissonny (dir.), Groupe d'histoire des forêts françaises, *Enseigner et apprendre la forêt, 19-20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Coll. Alternatives rurales, Ed. L'harmattan, 1992, pp. 138-142.
- [6] H. Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Trad J. Creish, Ed du Cerf, Col Passages, 1990 (1<sup>ère</sup> Ed Das Prinzip Verantwortung. Versuch einer Ethik für die technologische Zivilization, Frankfurt, 1979)
- [7] R. Barbault, Biodiversité, Ecologie et sociétés, *Ecologie et Politique*, n°30, Vol. 1, 2005, pp. 27-40
- [8] M. Loreau, Conséquences de la perte de biodiversité sur le fonctionnement des écosystèmes, in *Biodiversité : quels enjeux pour les sociétés ? Actes des Journées de l'Institut Français de la Biodiversité*, Tours, 18-20 décembre 2002, p 13
- [9] M. Delmas-Marty, *Pour un droit commun*, Paris, Ed. Seuil, 1994.
- [10] P. Ricoeur, Le concept de responsabilité, Essai d'analyse sémantique, in *Les équivoques de la responsabilité*, *Esprit*, n°11, novembre 1994, pp. 28-47.
- [11] Ministère de l'agriculture et de la pêche, *Stratégie Nationale pour la biodiversité, Plan d'action forêts*, 2006, p.2
- [12] D. Vallauri, L. Poncet, C. Hancock, *Memento de la protection des forêts*, WWF, 2005
- [13] France Nature Environnement, *Gros bois et très gros bois en forêt, réflexions sur l'adaptation de la filière sylvicole*, 2009, p. 2
- [14] P. Deuffic, C. Bouget, Instituer la biodiversité comme problème public, le cas des bois morts en forêt, *Sciences eaux et territoires*, n°3, 2010, pp. 132-138
- [15] Y. Paillet, M. Gosselin, Relations entre les pratiques de préservation de la biodiversité forestière et la productivité, la résistance et la résilience : Etat des connaissances en forêt tempérée européenne, *VertigO - la revue électronique*

Chantal ASPE  
Marie JACQUÉ  
MCF en Sociologie,  
Aix-Marseille  
Université  
LPED UMR 151 IRD  
Méls :  
chantal.aspe@  
univ-amu.fr  
marie.jacque@  
univ-amu.fr

*en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 11, n°2, septembre 2011, mis en ligne le 9 septembre 2011, <http://vertigo.revues.org/11133> ; DOI : 10.4000/vertigo.11133

[16] B. Boutefeu, L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 6, n°2, sept. 2005 ; P. Deuffic, L. Ginelli, K. Petit, Patrimoine foncier et naturel ? Les propriétaires forestiers face à l'écologisation des Landes de Gascogne, *Sud Ouest Européen*, Presse Universitaire du Mirail, n°30, 2011, pp. 109-123. ; B. Maresca, R. Picard, Les propriétaires forestiers sont attachés à leur patrimoine

mais peu motivés par son exploitation commerciale, CREDOC, *Consommation et Modes de vie*, n°228, avril 2010.

[17] Montgolfier (de) J., Natali J.M., *Le patrimoine du futur. Approche pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*, Paris, Economica, 1987 ; Ollagnon H., Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel, in Mathieu Nicole, Jollivet Marcel (dir.), *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, Paris, ARF/L'Harmattan, pp. 258-268, 1989

[18] C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Ed Aubier, Col. Alto, 1997

---

## Résumé

A travers l'analyse de la gestion contemporaine des forêts, cet article analyse la manière dont se transforme aujourd'hui le regard social sur les choses de la nature. Elles acquièrent progressivement le statut de choses fragiles, vulnérables que l'homme, compte tenu du principe de responsabilité qui lui échoit, doit comprendre et accompagner dans sa bienveillance pour leur durabilité. Ce registre émotionnel est mobilisé parallèlement à une rhétorique scientifique sur la diversité du vivant, la biodiversité, composée de multiples éléments en interactions formant un tout écosystémique qu'il convient d'envisager dans sa totalité pour respecter l'ensemble du vivant forestier, du microorganisme au vieil arbre bicentenaire. Nous montrerons comment ce nouveau système de valeurs s'institutionnalise à travers diverses actions de formation et d'éducation à l'environnement pour former une nouvelle normativité éthique, qui conduit à la divulgation des nouvelles « bonnes pratiques » sylvicoles.

---

## Summary

**A heritage-based approach to sustainable forest management: "biodiversity" as the new touchstone for understanding how things are**

Basing its approach on the analysis of contemporary forest management, this article considers the way that current social outlook about things natural is changing. These things of nature have progressively come to be seen as fragile and vulnerable and mankind, given that it has to bear the main responsibility, must understand and exercise its benevolent powers to ensure their continued existence. This emotional dimension goes hand in glove with a line of scientific argument about the diversity of the living world -biodiversity- composed of multiple elements which in their interaction form an overall ecosystem which must be seen as a comprehensive whole if the complex of life in the forest, from the micro-organism up to the 200-year old tree, is to be respected. We show how this new system of values has become institutionalised through a variety of environmental educational and training measures, giving rise to a new normative ethics resulting in the spread of new "good practices" in silviculture.

---

## Riassunto

**Dall'avvicinarsi patrimoniale alla gestione sostenibile delle foreste : l'entrata "biodiversità" come nuovo canone dell'apprendimento del reale**

Questo articolo abborda, attraverso l'analisi della gestione contemporanea delle foreste, il modo in cui si trasforma oggi lo sguardo sociale sulle cose della natura. Acquistano progressivamente lo statuto di cose fragili, vulnerabili che l'uomo, in ragione del principio di responsabilità che gli tocca, deve capire e accompagnare nella sua benevolenza per la loro sostenibilità. Questo registro emozionale accompagna l'argomentazione scientifica sulla diversità del vivo, la biodiversità composta da molteplici elementi in interazione formando un intero ecosistema che conviene di esaminare nella sua totalità per rispettare l'insieme del vivo forestale, dal micro-organismo all'antico albero bicentenario. Mostriamo come questo nuovo sistema di valori si istituzionalizza attraverso diverse azioni di formazione e di educazione all'ambiente per formare una nuova normatività etica, che conduce alla divulgazione di nuove "buoni usi" silvicoli.